



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Département de la Haute-Savoie
Arrondissement de Bonneville
Canton du Mont Blanc

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU 10 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six, le dix mars à dix-huit heures quinze, le Conseil d'Administration régulièrement convoqué le trois mars, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc PEILLEX.

Etaient présents : Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Président, Mesdames Claudette ABBE-DAVOINE, Véronique CLEVY, Simone DRONY, Marie-Christine FAVRE, Corinne GROSSET-BOURBANGE, Thérèse PASTORE, Valérie ROBIN, Lynda VANDELANOITTE Marie-Reine ZAGO et Monsieur Jean-Marie DURINDEL.

Avaient donné pouvoir de les représenter :

Monsieur François ABBE à Madame Claudette ABBE-DAVOINE

Madame Aurélie BIBOLLET à Monsieur Jean-Marc PEILLEX

Excusée : Madame Sylvie HERVE-DIGONNAT.

Assistait également à la séance : Madame Elise ARNAUDEAU, agent administratif du CCAS.

Il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du Code des Collectivités territoriales. Monsieur Jean-Marie DURINDEL, ayant été désigné à l'unanimité pour remplir ces fonctions, les a acceptées.

Le procès-verbal du 10 février 2026 est soumis à approbation, il est arrêté à l'UNANIMITE.

N° 2026/09

**EXAMEN ET ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2025
BUDGET DU CCAS**

Nombre de membres :
Afférents à la Commission Administrative : 15
En exercice : 15
Quorum : 8
Présents : 11
Pouvoirs : 2
Votants : 11
(Monsieur Jean-Marc PEILLEX, ayant quitté la salle
et ayant le pouvoir de Madame Aurélie BIBOLLET,
ne prend pas part au vote)

Délibération télétransmise le :

Mise en ligne duau

Délibération exécutoire le :

CLAP
JMD

HÔTEL DE VILLE - 50 AVENUE DU MONT D'ARBOIS - 74170 SAINT-GERVAIS LES BAINS - FRANCE

T+33(0)4 50 47 75 66 - F+33(0)4 50 47 75 73 - www.saintgervais.com - mairie@saintgervais.com

Bureau d'Etat Civil du Fayet – 49 rue de la Poste – T+33 (0)4 50 78 27 69 - F+33 (0)4 50 47 51 64

Bureau d'Etat Civil de Saint-Nicolas – T+33 (0)4 50 93 20 63 - F+33 (0)4 50 93 24 33

REUNION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU 10 MARS 2026

N°09

**EXAMEN ET ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2025
BUDGET DU CCAS****Rapporteur** : Madame La Présidente de séance

Les membres du Conseil d'Administration sont invités à délibérer sur le compte administratif 2025 du CCAS, présenté sous sa forme réglementaire.

ENTENDU l'exposé,

Il est proposé au Conseil d'Administration

- **D'ADOPTER** le compte Administratif 2025 du C.C.A.S.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Conseil d'Administration, Madame Claudette ABBE-DAVOINE, Présidente de séance entendue, et après en avoir délibéré, adopte cette proposition à l'unanimité.

Monsieur Le Président, ayant quitté la salle et ayant le pouvoir d'Aurélie BIBOLLET, ne prend pas part au vote.

Le secrétaire de séance,



Jean-Marie DURINDEL

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour copie conforme,

La Présidente de Séance,



Claudette ABBE-DAVOINE